



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université de Sfax
Ecole Supérieure de Commerce de Sfax

**PROJET DE MODERNISATION DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR EN SOUTIEN A L'EMPLOYABILITE PROMESSE**

**PAQ-Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements
d'Enseignement Supérieur (PAQ-DGSE)**

PAQ-DGSE-039-USF-ESCS

**RENFORCEMENT DES CAPACITES DE GESTION
PEDAGOGIQUE, ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET DE VIE
UNIVERSITAIRE DE L'ESC SFAX**

TERMES DE REFERENCE

TDR-D3-01-2023

«FORMATION DES PARTICIPANTS EN COACHING PNL»

Sommaire

1.	Contexte de l'action.....	3
2.	Objectifs et bénéficiaires de la mission	3
3.	Tâches à réaliser	3
4.	Livrables	4
5.	Période, durée et lieu d'exécution de la mission	4
6.	Qualifications et profil du consultant	4
7.	Pièces constitutives du dossier de candidature.....	5
8.	Conditions d'exécution de la mission	5
9.	Mode de sélection et négociation du contrat	6
10.	Conflits d'intérêt.....	7
11.	Confidentialité.....	7
12.	Sous-traitance.....	7
13.	Résiliation	7
14.	Textes de référence.....	7
15.	Annexe	8

1. Contexte de l'action

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) a lancé le programme « *Projet de modernisation de l'enseignement supérieur en soutien à l'employabilité (PROMESSE)* », financé par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), qui vise l'amélioration de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et le renforcement de la gestion de l'enseignement supérieur. Suite à ce programme, le MESRS a conduit le projet de Développement de la Gestion Stratégique des Établissements d'enseignement supérieur (PAQ-DGSE) dont l'objectif principal est le renforcement des capacités de gestion pédagogique, administrative, financière et de vie universitaire des établissements universitaires.

C'est dans le cadre du PAQ-DGSE que l'ESCS a obtenu un financement (durée de 20 mois) pour la mise en place d'un projet intitulé « *Renforcement des capacités de gestion pédagogique, administrative, financière et de vie universitaire de l'ESC Sfax* » focalisé sur quatre domaines spécifiques : gestion et gouvernance, formation et employabilité, recherche et innovation et vie estudiantine.

Dans le cadre du troisième domaine Recherche et innovation, L'ESC de Sfax se propose, de solliciter les services d'un expert/organisme (par l'intermédiaire de l'un de ses experts) pour former des enseignants et développer leurs compétences en matière de Programmation Neurolinguistique-PNL.

Les experts intéressés à assurer cette formation selon les termes de références, téléchargeables sur le site de l'ESC de Sfax : <http://www.escs.rnu.tn/>, doivent manifester leur intérêt pour fournir les services demandés.

2. Objectifs et bénéficiaires de la mission

L'objectif général de cette mission est de renforcer les connaissances et capacités d'enseignement en coaching **en faveur des enseignants et du personnel administratif de l'ESC de Sfax.**

L'objectif de la formation en PNL consiste à :

- Amener les participants à prendre conscience et à mettre en place les méthodes et les outils d'organisation et comportementaux en PNL pour communiquer efficacement.
- Prendre conscience que tout est lié : la linguistique influence nos émotions et nos comportements.
- Prendre conscience des différents types de perceptions dans l'évaluation des situations et adopter la posture de coach pour déclencher et favoriser le changement.
- Comprendre le fonctionnement des émotions et apprendre à les gérer.

3. Tâches à réaliser

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, et sous l'autorité de l'ESC de Sfax et du chef du projet PAQ-DGSE, **l'expert/organisme** aura à réaliser les tâches suivantes :

- Faire découvrir aux participants l'utilisation d'outils simples et concrets de communication et de changement.
- Permettre aux participants de développer leurs compétences relationnelles à travers les principes de bases de la PNL.
- Acquérir de nouvelles techniques de communication dans un contexte entrepreneurial.
- Promouvoir de nouveaux modes de travail fondés sur une pédagogie de l'implication et de l'interaction.

Les concepts clés à aborder :

- La PNL, une pédagogie, une philosophie, les présupposés (postulats, aphorismes) de la PNL ...
- La réalité du monde et sa perception, la carte et le territoire, cadres comportementaux de la PNL...
- La calibration, l'acuité sensorielle, la congruence et l'incongruence, le feed-back et le partage ...
- Le système de perception externe, le système de représentation, le système conducteur, les indices d'accès sensoriels, les prédicats linguistiques, les visuels, les auditifs, les kinesthésiques et les digitaux ...
- Le Questionnaire EP-ED-Eco, Ancrage simple, Empilement d'ancres et Désactivation d'ancres, cercle d'excellence...
- Le métamodèle, les Omissions, les Généralisations, les Distorsions, la Structure linguistique qui influence le comportement, l'élégance dans le questionnement, le langage transformationnel...
- Les Etats Internes, le Recadrage, L'intervention en PNL, les états internes...
- Les Protocoles pour accompagner le changement de comportement et atteinte d'objectifs...

Le nombre de jours de la formation est estimé à 8 jours.

4. Livrables

Les livrables, rédigés en langue française (version numérique et papier), doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'ESC de Sfax et le comité d'exécution et de suivi du PAQ-DGSE. Une fois validés, tous les rapports seront remis aux parties concernées en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF).

L'envoi du rapport final de la mission devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission. Les livrables comprennent les documents suivants :

- Une note méthodologique basée sur ces termes de référence ;
- Le plan de formation susmentionné ;
- Les supports de formation ;
- Les rapports de formation portant sur le déroulement de l'action de formation et les évaluations correspondantes ;
- Les attestations de participation aux actions de formation ;
- Fiche de présence ;
- Certificats de compétences reconnues pour chaque participant ayant réussi le test général.

5. Période, durée et lieu d'exécution de la mission

La formation des enseignants sera organisée dans les propres locaux de l'ESC de Sfax ou dans les locaux de l'organisme formateur. Le consultant assurera la formation des apprenants, l'évaluation et la certification des apprenants. Des réunions périodiques de coordination seront prévues à l'ESC de Sfax.

La durée de la mission est de 8 jours. Elle se déroulera au cours du **mois de Mars 2023** ou pendant toute autre période fixée ultérieurement par l'ESC de Sfax après concertation avec l'expert/l'organisme concerné.

La date de démarrage de la mission sera fixée par l'ESC lors de la négociation du contrat.

6. Qualifications et profil du consultant

Peuvent participer à cette manifestation d'intérêt les **experts/organismes** formateurs ayant:

- Un agreement de l'Etat Tunisien et une copie de la carte d'identité fiscale ;
- Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine ;
- Avoir des qualifications et des références solides dans des activités similaires à celles objet de la présente mission ;
- Avoir une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur et de la Recherche.
- Avoir participé à des actions et projets similaires.

7. Pièces constitutives du dossier de candidature

Les soumissionnaires admissibles, au sens des directives « Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, octobre 2006 », désirant manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, doivent adresser au directeur de l'ESCS, un dossier de candidature en langue française comprenant les pièces suivantes :

- **Lettre de candidature**, dûment datée et signée, au nom du Directeur de l'ESCS.
- **Curriculum vitae** de l'expert, faisant état des diplômes obtenus et retraçant les principales qualifications du formateur et ses expériences professionnelles acquises en rapport avec la mission.
- **Références récentes du consultant (5 dernières années)** et pertinentes en missions similaires.
- **Qualifications en rapport avec la nature de la formation.**
- **Présentation de l'approche méthodologique** à adopter pour la réalisation de la mission.
- **Le document « termes de références » dument signé et paraphé à chaque page.**

Les dossiers de candidature doivent parvenir par voie postale (normale, recommandée ou rapide) ou par dépôt direct au bureau d'ordre de l'ESCS au plus tard le 10/03/2023 à 14heure 00minute, heure local (le cachet du bureau d'ordre de l'ESCS faisant foi pour déterminer les délais) avec la mention suivante :

Projet PAQ-DGSE-039-US-ESCS
TDR-D3-01-2023
« NE PAS OUVRIR,
MARCHE POUR FORMATION DES PARTICIPANTS EN COACHING
(PNL)»
ESC Sfax, route de l'aéroport km 4, B.P.1081, 3018 Sfax Tunisie

8. Conditions d'exécution de la mission

8.1. Moyens et ressources à mobiliser par le consultant

L'expert prend à sa charge les frais de transport : transport urbain et interurbain, l'hébergement et tous les frais engendrés par le séjour des personnes impliquées (Alimentation, etc.).

8.2. Données, Service, Locaux, Personnel et Installations à fournir par l'ESCS durant la mission

L'ESC de Sfax s'engage à mettre à la disposition de l'expert, toutes les données nécessaires à l'exécution de sa mission et de mettre à sa disposition les équipements et les moyens matériels nécessaires durant l'exécution de la mission (vidéo projecteur, impression, tirage, édition support numérique, ...).

8.3. Responsabilité du consultant

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité de l'expert envers l'ESC de Sfax est régie par le droit applicable aux marchés publics et/ou les directives de la banque mondiale.

L'expert est tenu à fournir à l'ESC de Sfax les livrables cités au paragraphe 4.

9. Mode de sélection et négociation du contrat

La sélection de l'expert est faite conformément aux procédures définies dans les directives «Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2004 (Version révisée en Juillet 2014) ».

Les experts individuels appartenant à un organisme peuvent présenter Leur candidatures individuelles.

Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidats selon les critères suivants :

Rubrique	Critères de Sélection	Notation
Rubrique 1	➤ Carrière professionnelle pertinente pour la mission	
	• Expérience professionnelle à caractère académique	10
	• Les références en missions similaires (5 points par mission maximum 10 points)	10
	• Les références en missions similaires dans des établissements d'enseignement supérieur (5 points par mission maximum 10 points)	10
Rubrique 2	➤ <i>Qualifications des experts engagés dans la mission :</i>	
	• Diplôme universitaire (15 points Doctorat, 10 points master ou grade équivalent, 5 points maîtrise ou diplôme équivalent).	15
	• Titulaire d'une certification dans le domaine de la mission (10 points par certification).	20
Rubrique 3	➤ Adéquation du programme de formation	
	• Pertinence du programme de formation	15
	• Modalité de formation et méthodologie	10
	• Moyens didactiques ou processus réel prévus	10
Total		100

Le dossier doit être appuyé par toutes les pièces justificatives, par conséquent, toute information qui nécessite une justification ne sera pas prise en considération que si la pièce de justification sera présente.

Un Procès-Verbal de classement des consultants sera rédigé au terme de la sélection par le Comité de sélection qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 60/100 est requis pour être éligible.

Avant son attribution définitive, le contrat est négocié avec l'expert/l'organisme sélectionné en concertation avec le chef du projet. Un PV est rédigé et visé par les membre du comite de sélection et l'expert ou l'organisme.

Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

10. Conflits d'intérêt

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

11. Confidentialités

L'expert/consultant retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

12. Sous-traitance

Le titulaire du marché doit en assurer l'exécution de la mission conformément à son offre. Il ne peut ni en faire apport à une personne, ni en confier son exécution à autrui.

13. Résiliation

La résiliation de plein droit intervient :

En cas de décès du titulaire, sauf si la direction de l'ESC Sfax accepte la continuation du marché par les ayants droit.

En cas d'incapacité physique manifeste et durable du titulaire du marché.

En cas de faillite du titulaire sauf si l'ESC Sfax accepte les offres éventuellement faites par les créanciers dudit titulaire.

En cas de manquement du titulaire à ses obligations et ses tâches.

14. Textes de référence

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité de l'expert envers l'ESC de Sfax est régie par le droit applicable aux marchés publics et/ou les directives de la banque mondiale.

Pour toutes les dispositions non contraintes aux présents Termes De Référence ainsi que pour celles qui n'y sont pas prévus, le présent marché reste soumis aux :

Manuel des procédures du PAQ (Annexes 10-a, b et c). Décret n° 2014-1039 du 13 mars 2014, portant réglementation des marchés publics. Réglementation spécifique de la Banque mondiale :

Directives Passation des Marchés de fournitures, de travaux et de services ; Directives de sélection et emploi de consultants ;

Règlement de Passation des Marchés.

Ressources Drive : <https://drive.google.com/open?id=1oddsmn1NMvk107vv34PQndUCshXBoq-t>

15. Annexe

Modèle de CV